

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kleba Reiniger N

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 179703

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Kleba Reiniger N

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Détergent.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Sika Schweiz AG	
	VE Klebag	
Rue:	Herdern 13	
Lieu:	CH-6373 Ennetbürgen	
Téléphone:	041 624 40 50	Téléfax: 041 620 62 85
e-mail:	info@klebag.ch	
Interlocuteur:	Dr. W. Gaede	Téléphone: 041 624 4052 (Bürozeiten)
e-mail:	gaede.wolfgang@klebag.ch	
Internet:	www.klebag.ch	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:079 372 40 56
STIZ: 044 251 51 51 (Kurzwahl 145)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**Flam. Liq. 3; H226
Eye Dam. 1; H318
STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

(S)-2-hydroxypropionate d'éthyle; L-lactate d'éthyle; (S)-lactate d'éthyle

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.**Conseils de prudence**P210 Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kleba Reiniger N

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 179703

Page 2 de 8

- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Solvants

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
687-47-8	(S)-2-hydroxypropionate d'éthyle; L-lactate d'éthyle; (S)-lactate d'éthyle			> 40 <= 60 %
	211-694-1	607-129-00-7		
	Flam. Liq. 3, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H226 H318 H335			
	Ester of inorganic acid Irrit.			> 15 <= 25 %
	Eye Irrit. 2; H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport. Des symptômes d'intoxication peuvent apparaître après plusieurs heures; une observation médicale d'au moins 48 h s'impose donc après l'accident.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec: Eau et savon. Appliquer une crème grasse. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

mousse résistante à l'alcool. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone. Jet d'eau en aspersion.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kleba Reiniger N

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 179703

Page 3 de 8

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de: Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Evacuer les personnes en lieu sûr. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

Équipement spécial de protection en cas d'incendie gem. EN 469

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Pour les secouristes

Evacuer les personnes en lieu sûr.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer.

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une aération suffisante.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kleba Reiniger N

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 179703

Page 4 de 8

Information supplémentaire

Conserver le récipient bien fermé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Protéger contre: forte chaleur.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Empfehlung der Firma KCL GmbH, Deutschland:

Handschuhtyp: VITOJECT 890; Materialstärke 0.7 mm; Methode: DIN EN 374

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. vêtement de protection: aus Fibres naturelles (coton)

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante. Modèles de protection respiratoire recommandés : Filterkombination A1-P2 (Kennfarbe braun - weiss)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	comme: Solvants.	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		90 - 154 °C
Limite inférieure d'explosivité:		non applicable
Limite supérieure d'explosivité:		non applicable

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kleba Reiniger N

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 179703

Page 5 de 8

Point d'éclair:	24 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
pH-Valeur:	non applicable
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	partiellement miscible
Pression de vapeur: (à 20 °C)	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 15 °C):	1.05 g/cm³
Densité apparente:	non applicable
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Une concentration dans des locaux en contrebas ou des locaux fermés présente un risque accru d'incendie et d'explosion.

Température d'inflammation spontanée

solide:	non applicable
gaz:	non déterminé

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Gefrierpunkt:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.4. Conditions à éviter

Eloigner toute source d'ignition. Protéger contre: forte chaleur. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

10.5. Matières incompatibles

aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de risques spéciaux à signaler.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kleba Reiniger N

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 179703

Page 6 de 8

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. ((S)-2-hydroxypropionate d'éthyle; L-lactate d'éthyle; (S)-lactate d'éthyle)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

aucune

Expériences tirées de la pratique

aucune

11.2. Informations sur les autres dangers**Autres informations**

aucune

Information supplémentaire

aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.4. Mobilité dans le sol

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Information supplémentaire

Eviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kleba Reiniger N

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 179703

Page 7 de 8

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1993**d'identification:****14.2. Désignation officielle de** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ethyl (S)-2-hydroxypropionate:ester of
transport de l'ONU: inorganic acid)**14.3. Classe(s) de danger pour le** 3**transport:****14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 274 601

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

Catégorie de transport: 3

N° danger: 30

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

: 163 - 640D - 650

: 2

: D/E

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR Non
L'ENVIRONNEMENT:**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

2004/42/CE (COV): 0 %

Législation nationale**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Gegenüber Fassung 2021 Änderungen in folgenden Abschnitten: 6, 12,

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kleba Reiniger N

Date de révision: 23.02.2024

Code du produit: 179703

Page 8 de 8

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)